



FICHE DE PRE-INSCRIPTION ECOLE FLORIAN 2022-2023

Fiche à remplir et à retourner au secrétariat de Mairie ou par mail : mairie.sauve@wanadoo.fr

DATE D'ENTREE A L'ECOLE : rentrée de septembre autre (précisez) :/...../.....

L'ENFANT :

Nom : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance (Ville/département) :

Adresse complète :

.....

L'enfant réside : chez les parents chez le père chez la mère garde alternée chez ses tuteurs

Classe prévue à la rentrée scolaire : Petite section Moyenne section Grande section

A titre informatif, utiliserez-vous les accueils périscolaires suivants : garderie matin cantine garderie soir

LA FAMILLE :

Situation de famille des parents : mariés pacés vie maritale divorcés séparés veuf

Mère (ou Représentant légal)

Autorité parentale : Oui Non

Nom de jeune fille :

Nom marital :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Profession :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

.....

N° de téléphone domicile :

N° tél. portable :

N° de tél. professionnel :

Courriel :

Père

Autorité parentale : Oui Non

Nom de jeune fille :

Nom marital :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Profession :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

.....

N° de téléphone domicile :

N° tél. portable :

N° de tél. professionnel :

Courriel :

Nom et adresse de l'assistante maternelle (le cas échéant) :

.....

LA FRATRIE :

Nombre de frères et sœurs :

Précisez Prénom, Nom (si différent), année de naissance et école fréquentée :

NOM - Prénom	Année de naissance	Ecole fréquentée

Date :

Signature :

PIECES A JOINDRE AU VERSO

LISTE DES DOCUMENTS ORIGINAUX A JOINDRE IMPERATIVEMENT :

- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture de téléphonie mobile exclue)
- Le carnet de santé de l'enfant
- Le livret de famille
- Certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé dans une école extérieure à la commune
- En cas de domicile différent des parents, joindre un justificatif fixant la résidence principale de l'enfant en l'absence de jugement d'un Tribunal ou à défaut de jugement d'un Tribunal, une attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant
- Dérogation scolaire, si vous ne résidez pas à Sauve (à demander auprès de votre mairie)